

- **Epreuve des matches par poules**

Tous les matches se déroulent sous forme de rotation : 1 archer sur le pas de tir, les 2 autres attendent derrière la ligne de 1 m.

- 3 volées de 9 flèches (3 flèches par archer).
- Temps imparti pour chaque volée : 3 minutes.
- Les archers peuvent tirer dans l'ordre qu'ils désirent : chaque archer peut tirer 1, 2 ou 3 flèches. Il doit revenir en arrière de la ligne de 1 m avant que l'archer suivant se rende sur la ligne de tir.
- Quand le directeur des tirs fait commencer le match (2 coups de klaxon), les 3 archers de l'équipe peuvent s'avancer jusqu'à la ligne de 1 m qu'ils ne doivent pas franchir.
- Quand le feu vert s'allume (1 coup de klaxon), le premier archer de l'équipe peut franchir la ligne de 1 m, s'installer sur la ligne de tir et commencer le tir.
- En cas d'égalité de points à la fin du match, le départage se fait par un tir de barrage selon la réglementation internationale du tir par équipes.

- **Les incidents de tir**

Lors des matches de poules ou lors des phases éliminatoires et finales individuelles, il ne sera pas accordé de temps supplémentaire pour un incident de matériel ou corporel. Un archer peut quitter la ligne de tir (pour réparer), laisser sa place à un équipier et ensuite revenir sur la ligne de tir pour finir sa volée de 3 flèches, dans le temps imparti de 3 minutes pour l'équipe. Chaque archer est autorisé à utiliser un arc de rechange.

- **Les pénalités** (Voir Chapitre II – Tir sur cibles extérieures – Règlement International – Article B.8).

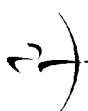
***Infractions mineures*** (pénalités en temps)

- Franchissement trop tôt de la ligne de 1 m :
  - # soit avant le signal sonore .
  - # soit avant qu'un équipier soit revenu en arrière de la ligne de 1 m.
- Flèche sortie du carquois avant que l'archer ne se trouve sur la ligne de tir.

**Sanction** : l'arbitre brandit le carton jaune : l'archer doit revenir derrière la ligne de 1 m et recommencer son départ ou être remplacé par un autre archer ayant des flèches à tirer.

Mais attention :

- Le nombre de cartons jaunes n'est pas limité lors d'un même match : 2 cartons jaunes ne sont pas équivalents à un carton rouge.
- Pour que l'arbitre puisse infliger un carton jaune pour un mauvais passage de relais, il est nécessaire que les 2 archers se relayant aient chacun un pied posé dans la zone comprise entre la ligne de tir et la ligne de 1 m.
- Pour qu'un arbitre puisse infliger un carton jaune pour une flèche sortie trop tôt du carquois, il faut qu'il puisse voir la pointe de la flèche avant que l'archer ne se trouve sur la ligne de tir. Cela ne concerne donc que l'archer en train de relayer un de ses équipiers. Cela ne concerne pas le compétiteur qui, dans la zone d'équipe, sort du carquois une ou plusieurs flèches pour en vérifier les pointes ou les plumes ou pour les nettoyer.
- D'autre part, un archer peut revenir (précipitamment) en arrière de la ligne de 1 m avec sa flèche sur l'arc : il ne doit pas être pénalisé. Cependant, il doit remettre la flèche dans le carquois dès qu'il a franchi la ligne de 1 m.



**Infractions majeures** (pertes de valeurs de flèches)

- Flèche tirée avant ou après le signal sonore indiquant le début ou la fin du tir.
- Un archer tirant plus de 3 flèches au cours d'une même volée.
- Un archer ne respectant pas la pénalité due au carton jaune (voir infraction mineure) et qui tire tout de même sans re venir en arrière de la ligne de 1m.

**Sanction** : l'arbitre brandit le carton rouge : l'équipe perdra la valeur de sa meilleure flèche en cible de cette volée.

Dans le cas où un compétiteur tire plus de 3 flèches au cours d'une même volée :

- Un archer tire 4 flèches et pourtant il y a 9 flèches en cible : seules les 8 valeurs les plus basses doivent être prises en compte (+ avertissement).
- Un archer tire 4 flèches et il y a 10 flèches en cible : seules les 9 valeurs les plus basses doivent être prises en compte (+ avertissement).

**Infractions des coachs**

- Dans leur emplacement réservé, les coachs ne peuvent utiliser que des jumelles ou des longues vues tenues à la main (pas de trépied).
- Les coachs doivent se positionner, durant le tir d'une volée, dans un emplacement qui leur est réservé situé en arrière de la ligne de 1m et sur le côté de la zone d'équipe. Pendant la volée, ils ne peuvent pas quitter leur emplacement et s'ils le font, ils ne peuvent pas y revenir.

**Sanction** : à la première infraction, l'arbitre s'approche du coach et lui fait la remarque. A la deuxième infraction, l'arbitre attend la fin de la série de 3 flèches ou que l'archer, en train de tirer, ait terminé son tir pour s'approcher du coach et lui demander de quitter immédiatement son emplacement réservé. Le coach doit rejoindre la zone de repos des archers (sièges, tentes) pour la durée du match. A la troisième infraction, le coach sera expulsé du terrain de compétition pour le reste de la journée.

**Note importante**

- Une ou plusieurs infractions du coach ne peuvent, en aucun cas, faire perdre des points à l'équipe.
- Quand il a une remarque à faire, l'arbitre doit toujours s'adresser au coach et non à l'archer pour ne pas le troubler d'avantage. C'est au coach de diriger son équipe.
- Quand un arbitre inflige une pénalité à une équipe (carton jaune ou rouge), il est essentiel que l'arbitre soit certain que le coach a bien vu le carton afin qu'il puisse en faire part à ses archers et réagir en conséquence.
- L'arbitre doit toujours donner la raison précise de la pénalité infligée, au moment où il sanctionne.

- **L'aménagement de la ligne de tir**

Pour le tir par équipes, les organisateurs doivent aménager la ligne de tir d'une manière particulière. On trouvera, au Chapitre II – Tir sur Cibles extérieures – Règlement International - B.12 - Annexe 2, l'aménagement prévu pour les championnats internationaux. Cet aménagement demande beaucoup de place. La Fédération recommande donc aux organisateurs d'utiliser les solutions décrites pages suivantes, selon l'espace et le nombre de cibles disponibles.

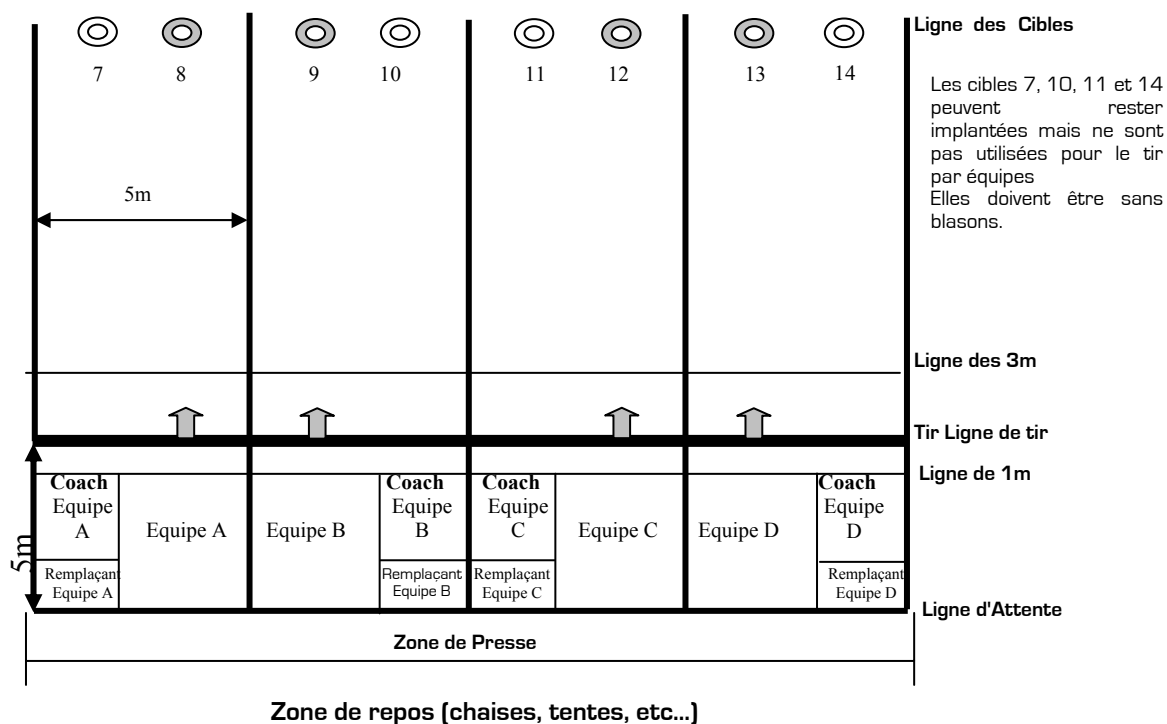
- avec 1 cible par couloir (de préférence) ou,
- avec 2 cibles par couloir
- avec placement des arbitres (deuxième croquis des pages suivantes)

L'aménagement avec une cible par couloir est préférable pour le confort des archers et pour la bonne compréhension des médias et du public.



**AMENAGEMENT DE LA LIGNE DE TIR**

**TIR PAR EQUIPES : 1 cible par couloir**



## C.4 LES COMPETITIONS DE 2x50M

### C.4.1 LES COMPETITIONS SELECTIVES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

Ces compétitions concernent les arcs classiques (AC) et les arcs à poulies (AP). Toutes les catégories tirent sur blasons de 122cm.

Catégories	Expérience	Distances de tir	Classement national	Rythme de tir *
<b>Benjamins</b>	Confirmés et néophytes	2x20m	Oui	2x12 volées de 3 flèches en 2mn
				2x6 volées de 6 flèches en 4mn
<b>Minimes</b>	Confirmés et néophytes	2x30m	Oui	2x12 volées de 3 flèches en 2mn
				2x6 volées de 6 flèches en 4mn
<b>Autres catégories</b>	Confirmés	2x50m	Oui	2x12 volées de 3 flèches en 2mn
				2x6 volées de 6 flèches en 4mn
	Néophytes	2x30m	Non	2x12 volées de 3 flèches en 2mn
				2x6 volées de 6 flèches en 4mn

\* Si ce tir est couplé à un Fita 2x70m, le rythme de tir à adopter est celui du Fita (volées de 6 flèches).

\* Si un tir extérieur 2x50m est organisé seul, l'organisateur a le choix de faire tirer la compétition soit par volées de 6 flèches, soit par volées de 3 flèches. Cette précision doit être mentionnée sur le mandat (invitation).

Ne pas placer des archers confirmés et néophytes sur les mêmes cibles.

- **Départage des ex aequo :**

En cas d'égalité de points à la fin de la compétition, les archers sont départagés de la façon suivante :

- au plus grand nombre de 10 ;
- si l'égalité subsiste, au plus grand nombre de 10X ;
- si l'égalité subsiste encore, les concurrents sont classés ex æquo.

- **Pour baliser cette progression**

Utilisation de badges fédéraux de type "flèche de bronze, d'argent et or" (différent de ceux existant actuellement). Ces flèches seront obtenues avec les sores suivants :

Flèches	Points	Distances
Bronze	310 points	30m pour 1 série de 36 flèches
Argent	310 points	50m pour 1 série de 36 flèches
Or	310 points	70m pour 1 série de 36 flèches

- **Période de sélection et nombre de sélections à réaliser**

Se rapporter au tableau officiel des quotas des sélectionnés et au calendrier fédéral officiel.

Lors des championnats départementaux et régionaux, les classements doivent être établis en respectant toutes les catégories d'âge figurant dans le tableau officiel des catégories (cf. Article C.3.1 des Règlements Généraux).

Les championnats de ligue doivent se dérouler, de préférence, le deuxième dimanche de juin.

